

DEC201250INEE

Décision portant nomination de Mme Cécile Bernard, aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte de service UMS2700 intitulée « Acquisition et Analyse de Données pour l'histoire naturelle (2AD) ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC181905DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°2700 intitulée « Acquisition et Analyse de Données pour l'histoire naturelle (2AD) » et nommant Mme Sarah Samadi directrice de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu les comptes rendus des Assemblées Générales des 17 et 23 juin 2020 de l'unité mixte de service UMS2700

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 17 juin 2020, il est mis fin aux fonctions de Mme Sarah Samadi et de M. Antoine Balzeau, respectivement directrice et directeur adjoint de l'unité mixte de service UMS2700 intitulée « Acquisition et Analyse de Données pour l'histoire naturelle (2AD) ».

II. A compter de cette même date, Mme Cécile Bernard, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle et directrice de la recherche au sein du Muséum National d'Histoire Naturelle, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de service susvisée jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président – directeur général

Antoine Petit

